

# FRANCE

## Déclaration de M. Cyril Rousseau, Gouverneur suppléant par intérim représentant la France

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et messieurs les Gouverneurs,

Nous voici réunis à Nicosie, et je tiens à remercier les autorités de la République de Chypre de leur chaleureux accueil. Nous ne pouvons cependant ignorer qu'aujourd'hui, si près d'ici, sévissent des crises aux conséquences humaines dramatiques. Ces crises constituent aussi une menace pour la stabilité de nombreux pays et pour les progrès obtenus depuis plusieurs décennies en matière de développement et de lutte contre la pauvreté. Forte d'un mandat historique unique permettant de répondre aux défis de la transition, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) doit continuer à jouer un rôle central dans l'identification de réponses collectives aux enjeux du développement durable.

Dans ce contexte, il est essentiel que la BERD poursuive et renforce ses actions dans des zones où son mandat de transition peut s'illustrer pleinement, en s'appuyant sur ses succès passés et en s'assurant de sa qualité d'acteur indispensable pour le financement du secteur privé.

\*

Dans le cadre du Partenariat de Deauville, dès 2011, la BERD a entamé un élargissement historique de son mandat afin de soutenir les pays méditerranéens engagés dans une transition démocratique et économique sans précédent. L'élargissement progressif de son action dans cette région montre que ses opérations sont considérées comme un succès non seulement par les premiers pays d'opération, mais aussi par leurs voisins. Il importe que la BERD **continue de donner une priorité forte à son intervention sur les rives Sud et Est de la Méditerranée** en se fondant sur les succès de ses opérations passées tout en construisant son action en adéquation avec les besoins des pays bénéficiaires.

La mobilisation de nombreuses institutions dans cette région doit cependant encourager la Banque à toujours s'interroger sur la pertinence de ses financements. **Ce questionnement doit être systématique et permettre d'apprécier les actions de la Banque au regard de leur valeur ajoutée et de leur additionnalité.** La BERD doit être l'ultime recours, sans lequel le projet ne pourrait se concrétiser ou alors à un niveau de qualité insatisfaisant au regard des meilleurs standards environnementaux et sociaux. Pour jouer pleinement son rôle de banque de développement, la BERD doit proposer des réponses concrètes pour pallier les défaillances de marché. C'est ainsi qu'elle peut pleinement justifier son action sans créer des situations de distorsion de concurrence dommageables pour les pays bénéficiaires comme pour les autres actionnaires de la Banque. Par ailleurs, la Banque doit être exemplaire en matière de lutte contre les juridictions non coopératives. L'évasion fiscale est incompatible avec la recherche d'une croissance inclusive.

Enfin, il importe que les acteurs du développement se mobilisent sur ce défi majeur auquel notre génération aura à répondre devant l'histoire, la lutte contre les changements climatiques. La France souhaite tout particulièrement féliciter la Banque pour ses efforts notables en matière de **transition vers l'économie verte**, renforcés par l'adoption d'un programme dédié en septembre 2015. Nous réaffirmons l'objectif de réaliser d'ici 2020 40% de ses investissements pour cette thématique. Cette vision stratégique est aussi mise en œuvre grâce à une approche proactive de la Banque pour nouer des partenariats ambitieux avec d'autres institutions. Ainsi, l'appui du Fonds vert pour le climat a permis à la BERD de soutenir, sur les six derniers mois, près de 2,8 milliards de dollars de projets à co-bénéfices climatiques en Afrique du Nord, en Europe de l'Est et en Asie centrale. Nous souhaitons féliciter la Banque, qui a su adapter son cadre d'intervention pour répondre aux attentes de ses institutions partenaires, et serons attentifs à sa capacité à développer des projets innovants à l'avenir.

\*

Les crises actuelles nous interrogent sur la pertinence de nos actions et sur le modèle des réponses à apporter. Au cours de ces dernières années, la BERD a su montrer sa capacité d'adaptation dans ce monde incertain. Pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, cette qualité essentielle qu'est l'adaptation doit être couplée à une action stratégique construite autour, d'une part, des besoins des pays bénéficiaires et, d'autre part, de la valeur ajoutée de la Banque dans le respect de son mandat et de son modèle économique si particulier, auquel la France reste profondément attachée.